

Constitution d'une délégation inter-académique de la formation professionnelle initiale et continue (DIAFPIC)

Les nouvelles modalités d'organisation :

Le choix a été fait d'une DIAFPIC organisée sur deux pôles (Rouen et Caen) qui s'inscrivent dans un schéma organisationnel commun et entre lesquels sont répartis plusieurs dossiers, permettant à une majorité d'agents d'intervenir dans une dimension de région académique.

Exemples : recrutement des CFC = Rouen / suivi des CFC stagiaires = Caen /
secrétariat des GRETA = Rouen / suivi des formations initiales = Caen

(voir organigramme joint)

La mise en place s'est faite par l'organisation :

- de réunions par site l'an dernier
- d'une réunion avec l'ensemble des personnels en juin 2017 pour présenter la structuration de la délégation.
- de travaux sur la convergence des pratiques des anciennes DAFPIC qui aboutissent à la diffusion de documents et la mise en œuvre de nouvelles procédures, tout au long de cette année

Les conséquences sur les moyens :

La mise en place de la DIAFPIC s'est réalisée à moyens constants (1 poste SAIA supprimé mais qui correspondait à un projet antérieur et à un départ en retraite) (1 personne supplémentaire a été affectée au sein de la Cellule des relations éducation/Economie/Emploi (CR3E))

Les périmètres non concernés :

Présence de deux SAIA : l'apprentissage est une mission régalienne de l'Etat et attachée à l'entité administrative d'un rectorat.

La gestion des CFA Académiques : des différences d'organisation avec un CFA A rattaché au GIP (Rouen) et un CFA A porté par un établissement (Caen). Un travail de convergence est en cours sur les pratiques et les supports de communications.